

Le 13 septembre 06

A

Monsieur le Président
Conseil général
15 rue Eugène VIGNAT
45000 Orléans

Objet : transports ULYS

Monsieur le Président,

Depuis le 4 septembre dernier, tous les trajets effectués en car avec le réseau ULYS et sur le département du Loiret sont au tarif unique de 2 euros seulement. Ce dispositif vient compléter la gratuité du transport scolaire déjà assuré par le Conseil général.

Nous tenons à vous faire savoir que nous approuvons totalement cette nouvelle mesure qui va assurément doper les transports en commun au détriment de la voiture particulière, source de pollution.

Les transports (voitures et camions tout particulièrement) sont en effet en France le secteur qui émet le plus de dioxyde de carbone, principal responsable de l'effet de serre additionnel. Nous nous permettons de vous rappeler que le changement climatique qui en résulte inquiète de plus en plus l'ensemble de la communauté scientifique internationale, car les conséquences de ce changement risquent d'être gravissimes et quasi-irréversibles, laissées en héritage aux générations futures si rien n'est entrepris.

A cette fin, parmi les différentes actions possibles, il est urgentissime de diminuer drastiquement les déplacements en voiture particulière, et nous espérons vivement que le Conseil général du Loiret continuera à s'y employer.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Paul SIFFERT,

Président des Naturalistes orléanais

Copie : République du Centre